





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2016-165**

Séance publique du

2 mai 2016

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160502- lmc189430-DE-1-1
Date de signature : 03/05/2016
Date de réception : mardi 3 mai 2016
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : MARCHE DE RESTAURATION D'OEUVRES D'ART DES ÉGLISES - CAMPAGNE 2016/2018 -
SIGNATURE DU MARCHE**

Le 2 mai 2016 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 26/04/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESSE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Moussa BENKACI à Madame Odile BONTHOUX, Madame Christine BERNARD à Madame Charlotte BENON, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Jean-Pierre BOUVET à Monsieur Eric CHEVALIER, Monsieur Philippe DE SAINTDO à Madame Irène MALAUZAT, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Gilles DONATINI à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Ravi ANDRE, Madame Liliane PIERRON à Madame Danièle BRUNET.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Catherine ROUVIER.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Maurice CHAZEAU donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés
Publics et Patrimoine Communal
Direction des Marchés Publics

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 MAI 2016

Nomenclature : 1.7
Actes spéciaux et divers

RAPPORTEUR : Monsieur Maurice CHAZEAU
CO-RAPPORTEUR(S) : Mme SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : MARCHE DE RESTAURATION D'OEUVRES D'ART DES ÉGLISES - CAMPAGNE
2016/2018 - SIGNATURE DU MARCHE- Décision du Conseil

Mes chers collègues,

La présente consultation concerne : **RESTAURATION D'ŒUVRES D'ART ISSUES DES
ÉGLISES – CAMPAGNE 2016/2018**

Il s'agit de restaurer différents types d'œuvres se trouvant dans les lieux suivants :

1. Église de la Madeleine (place des Prêcheurs, Aix-en-Provence),
2. Église Notre-Dame de l'Assomption, Puyricard (Commune d'Aix-en-Provence)
3. Église Saint-Georges, Luyes (commune d'Aix-en-Provence).

Les prestations sont décomposées en 6 lots :

<i>Lot</i>	<i>Désignation</i>
1	Restauration de 5 sculptures en marbre et plâtre peinture
2	Restauration de 4 sculptures en bois polychrome
3	Restauration de 14 cadres en bois dorés et polychromes, 1 statue dorée/argentée et polychrome, 1 autel en bois doré et 1 haut de retable en bois doré
4	Restauration de 2 peintures sur toile
5	Restauration de 2 peintures sur toile
6	Restauration de 9 œuvres peintes dont 8 huiles sur toile et 1 huile sur bois

Il s'agit d'un marché à prix global et forfaitaire passé en application des articles 33 3^{al.} et 57 à 59 du Code des marchés publics.

Le marché est conclu pour une période allant de sa notification au 31/12/2018.

Le marché n'est pas reconductible.

Les délais d'exécution débutent à compter de la réception de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations de restauration:

Lots	Exécution des travaux	Rédaction du rapport	Délai global d'exécution
Lot 1	18 mois	3 mois	21 mois
Lot 2	18 mois	3 mois	21 mois
Lot 3	24 mois	3 mois	27 mois
Lot 4	24 mois	3 mois	27 mois
Lot 5	24 mois	3 mois	27 mois
Lot 6	24 mois	3 mois	27 mois

Conformément à la réglementation en vigueur, un avis d'appel public à la concurrence, répertorié sous le numéro 2015-52 EL a été adressé le 18 décembre 2015 aux organes de presse qui l'ont respectivement publié :

- J.O.U.E.....paru le 23 décembre 2015
- B.O.A.M.P.....paru le 21 décembre 2015

Cet avis a été inséré sur le site Internet de la ville et a fait l'objet d'un affichage à la Direction des Marchés Publics.

Cette consultation a également fait l'objet d'une dématérialisation : les candidats pouvaient retirer le dossier de consultation par voie électronique par le site de la ville ou celui d'Achat-public.com

Le dépôt électronique de l'offre était autorisé.

La date limite de remise des plis était fixée au lundi 8 Février 2016 à 12h.

A cette date, la Direction des marchés publics de la Ville d'Aix en Provence a enregistré 18 plis dont 1 dématérialisé.

Les critères de jugement des offres énoncés dans le règlement de la consultation étaient les suivants :

- 1- Prix des prestations..... 30%
- 2 – Valeur technique.....70 %

Aucune variante ni prestation supplémentaire ou alternative n'était autorisée. Seules des tranches conditionnelles sur les lots 1, 4 et 6 étaient envisagées.

Au cours de la séance du 21 Avril 2016, les membres de la Commission d'Appel d'Offres ont, au vu du rapport d'analyse, décidé d'attribuer :

- Le lot 1 à la société "ATELIER JEAN-LOUP BOUVIER"
- Le lot 2 à la société "GROUPEMENT TOURNILLON"
- Le lot 3 à la société "ANTOINE BUISSON"
- Le lot 4 à la société "GROUPEMENT ATELIER LAZULUM"
- Le lot 5 à la société "ALIX DE FOURNOUX"
- Le lot 6 à la société "ALIX DE FOURNOUX"

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint Délégué aux Marchés Publics à signer les marchés relatifs à la restauration d'œuvres d'art issues des églises, ses reconstructions et tous les documents s'y rapportant, avec la société ATELIER JEAN-LOUP BOUVIER pour le lot 1 pour un montant de 37 750,80 € TTC, avec la société GROUPEMENT TOURNILLON pour le lot 2 pour un montant de 45 448,80 € TTC, avec la société ANTOINE BUISSON pour le lot 3 pour un montant de 74 755,00 € TTC, avec la société GROUPEMENT ATELIER LAZULUM pour le lot 4 pour un montant de 44 107,00 € TTC, avec la société ALIX DE FOURNOUX pour le lot 5 pour un montant de 37 441,00 € TTC, avec la société ALIX DE FOURNOUX pour le lot 6 pour un montant de 34 383,00 € TTC.

DL.2016-165 - MARCHE DE RESTAURATION D'OEUVRES D'ART DES ÉGLISES -
CAMPAGNE 2016/2018 - SIGNATURE DU MARCHE-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



